6 novembre 2007

07.192
ad 07.049

Postulat du groupe libéral-PPN

Des contrats qui impliquent chacun

Les négociations entre le Conseil d'Etat et les communes dans le cadre du RUN vont aboutir à des contrats d'agglomération ou des contrats-région. Certains sont par ailleurs déjà signés, les autres à divers stades de négociation. Ces contrats vont vraisemblablement modifier profondément les relations entre l'Etat et les communes concernées.

Toutefois, hormis le Conseil d'Etat, il ne semble pas que les autorités cantonales, publiques et parapubliques (Hôpital Neuchâtelois, hautes écoles, services cantonaux, compagnies de transports en commun, etc.) ne se sentent particulièrement concernées par ces contrats. Il pourrait découler de cela que ces entités prennent des décisions ou des options aux antipodes des vœux des communes et des régions concernées.

En conséquence, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les moyens d'inciter les intervenants cantonaux publics et parapublics à tenir compte du contenu des différents contrats et à adapter leurs stratégies de manière appropriée.

Signataires: Y. Botteron, F. Monnier, Ch. Hostettler, Ph. Bauer, P. Ummel, D. Humbert-Droz, J.-F. de Montmollin, F. Bigler, E. Bernoulli, C. Gueissaz, J.-Cl. Baudoin, V. Blétry-de Montmollin, P.-A. Steiner, S. Robert, A. Obrist, Ph. Gnaegi, L. Amez-Droz et O. Haussener.